

Fiche de poste – Accompagnant(e) Educatif et Social

Les principales missions :

- L'Accompagnant(e) Educatif et Social (AES) aide au quotidien des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap. Il(elle) les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les relations sociales, l'intégration scolaire et les loisirs. Il(elle) travaille en relation avec des professionnels du secteur médical et/ou social. En fonction de sa spécialisation, il(elle) peut être amené(e) à exercer sa profession à domicile (chez des particuliers, en service d'accompagnement à domicile). Il/Elle réalise également des travaux ménagers (repas, ménage, courses...) afin de maintenir leur autonomie. L'activité de cet emploi s'exerce en autonomie au domicile de particuliers. Il/Elle peut s'exercer en horaires décalés, par roulement, les weekends, jours fériés et de nuit.

Les principales activités :

- Accompagner la personne dans les gestes de la vie quotidienne.
- Dispenser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention, distribuer les médicaments ou en vérifier la prise par les personnes.
- Réaliser les tâches d'aide-ménagère (courses, entretien de la maison...).
- Préparer les repas adaptés aux besoins de la personne.
- Accompagner la personne dans ses sorties.
- Utiliser les aides techniques (lève personne, drap de transfert, chaise percée...).
- Apporter une aide administrative au bénéficiaire.

Compétences transversales de l'emploi :

Adopter une posture de service orientée vers la personne aidée.
Communiquer avec les personnes aidées et leur entourage.
Evaluer la qualité de la prestation d'aide aux personnes.

Prérequis :

Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) spécialité « Domicile », Mention Complémentaire Aide à Domicile (MC AD), BAC Pro Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP).

En l'absence de diplômes et/ou certifications, le professionnel devra justifier de 3 ans d'expérience dans un service d'aide à domicile ou auprès de particuliers.

Maitrise du français à l'oral et à l'écrit

Conditions d'exercice :

- Travail au domicile des bénéficiaires
- Déplacements fréquents sur le territoire d'intervention (Seine-Saint-Denis)
- Horaires de travail spécifiques (travail à partir de 07h jusqu'à 21h) en fonction des besoins du service
- Travail fréquent le weekend